



SAULGES



Retrouvez-nous sur :

www.saulges.mairie53.fr

LE MOT DU MAIRE

PAGE 2

VIE MUNICIPALE ET INFOS

ÉTAT CIVIL

PAGE 3

BUDGET 2019

PAGE 4

PROJETS

PAGES 5 à 7

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PAGES 8 à 13

VIE MUNICIPALE

PAGE 14 ET 15

INFOS PRATIQUES

TARIFS

PAGE 16 ET 17

MAISON D'ACCUEIL

PAGES 19 ET 20

ÉCOLE

PAGES 21 ET 22

VIE ASSOCIATIVE

PAGES 23 à 30

REVUE DE PRESSE

PAGES 32 ET 33

ILLUMINATIONS DE NOËL

PAGE 34 ET 35

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PAGES 36

Madame le Maire, les membres du conseil municipal, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Ce mandat qui s'achève a connu de nombreuses transformations, dues à la loi Notre, mise en place par le gouvernement en 2015, qui a pour conséquence l'éloignement des prises de décisions, qui pour la plupart se prennent en conseil communautaire et non plus au sein du conseil municipal.

Parler d'aménagement du territoire, cela suppose d'avoir un pôle de proximité à Vaiges, avec une proposition de services qui répondent aux besoins des habitants, dans le domaine de la culture, des services de la petite enfance, de l'accès aux soins, des services à la personne, de la mobilité et du numérique. On constate toujours que le bassin de vie des habitants est sur la commune de Meslay du Maine, et non pas d'Evron (trop éloignée).

Notre société doit faire face à de nouveaux enjeux climatiques. Nous devons nous rendre à l'évidence et revoir notre mode de gestion de l'eau : très grandes périodes de sécheresse, fortes chaleurs, baisse des nappes phréatiques, restriction de l'eau. Le monde agricole est confronté à la même problématique. Les exploitants doivent remettre en question leur mode de culture et s'adapter au climat, à la protection de l'environnement et à la réglementation qui s'impose à eux pour produire de la qualité.

Les réalisations :

- Achèvement des travaux de la place Jacques Favrot,
- Installation d'un distributeur de pains,
- Réalisation de plantations,
- Restauration de statues et tableaux,
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques,
- Réouverture du cinéma le Grillon (journées du patrimoine),
- PLUi, validation courant février 2020

En juin, le jury départemental a visité la commune, ceci nous a permis d'obtenir le prix départemental label « paysages de la Mayenne » : prix d'excellence, prix spécial de la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, prix spécial « coup de cœur du jury ».

En septembre, nous avons eu la visite de la commission de labellisation PCC.

Notre label a été renouvelé pour 5 ans et nous avons eu les félicitations du jury pour l'ensemble des réalisations effectuées au cours du mandat.

Au cœur de notre village, l'école est une priorité pour nous et nos enfants, avec un enseignement de qualité pour leur avenir. Mais restons très vigilants, les effectifs sont en baisses comme nous l'a rappelé Mme l'Inspectrice lors de sa venue en décembre dernier.

Une année s'ouvre devant nous, il nous reste à lui donner du sens et aussi peut-être un peu de douceur.

Que cette année 2020 soit agréable pour chacune et chacun, très bonne santé pour vos familles et vos proches.

Meilleurs vœux 2020

Le maire, Jacqueline LEPAGE,

Vous êtes cordialement invité à la cérémonie des vœux qui se tiendra :



SAMEDI 18 JANVIER à 15 H 00

AU GITE DU VAL D'ERVE



NAISSANCES

MOULIN Chloé, La Boisselière, née le 19 janvier 2019

ASTRALDI Noam, Les Molaines, né le 27 février 2019

BELLANGER Léonie, Les Hardières née le 29 mars 2019

VENGEANT Maurine et Dimitri, la Place, nés le 04 août 2019

BENOIST Hafsa, la Débaudière, née le 23 septembre 2019

LEPAGE Malo, la Renouardière, né le 24 novembre 2019



*TINNIERE Pierre Alexandre et LEPLÉ Mélanie,
le 27 juillet 2019*

*PIERSON Erwan et CLEMENT Lucie,
le 24 août 2019*



Mr BROCHELARD Gustave, le 13 Juillet 2019

Mr GESLOT Jacky, le 16 Octobre 2019



Le point sur le budget 2019 (arrêté au 24/12/2019)

En 2019, 573 mandats de paiement et 150 titres de recettes ont été émis pour le compte de la commune.

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLE/contenu	PREVISION	REALISATION
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL Eau, électricité, combustible, téléphone, timbres, fournitures administratives et scolaires, assurances, entretien des bâtiments, du matériel et des chemins...	118 593,00 €	94 774,98 €
012	CHARGES DE PERSONNEL Rémunération et charges patronales diverses	87 050,00 €	80 686,57 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS (recettes) Dégrèvement de taxes et reversement du FNGIR	18 017,63 €	17 564,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	60 000,00 €	/
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Indemnités des élus, participation aux organismes de regroupement et subvention aux associations	50 855,00 €	36 385,32 €
66	CHARGES FINANCIERES Intérêts des emprunts	3 758,00 €	3 557,20 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 027,00 €	1 027,00 €
TOTAL		339 300,63 €	233 995,07 €

Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLE/contenu	PREVISION	REALISATION
002	Résultat de fonctionnement de l'année précédente reporté	88 067,63 €	88 067,63 €
013	ATTENUATION DE CHARGES (dépenses) Remboursement sur rémunération du personnel	400,00 €	437,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES Concession cimetière, redevance d'occupation du domaine public, camping, cantine et garderie...	20 000,00 €	22 389,66 €
73	IMPOTS ET TAXES Taxes foncières et d'habitation, compensation sur les taxes, taxe additionnelle aux droits de mutation	137 253,00 €	124 530,57 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS Dotation diverses versées par l'Etat (dont emploi avenir)	53 580,00 €	63 112,67 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE Revenu des logements communaux et du gîte du Val d'Erve	40 000,00 €	48 336,30 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS Dons...	/	748,19 €
TOTAL		339 300,63 €	347 622,02 €

Installation d'une IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques) : En fonctionnement depuis novembre 2019 (Parking du lavoir).



Plantations d'arbres et d'arbustes, dans le cadre des travaux d'aménagement de bourg, coût : 3 189,87 € (financé dans le cadre des travaux d'aménagement de bourg)

Nettoyage de la chapelle du cimetière, réfection des grilles et de la porte, coût : 4 011,40 € (financé à 30 % par les Petites Cités de Caractère et par la Fondation du patrimoine: dons).



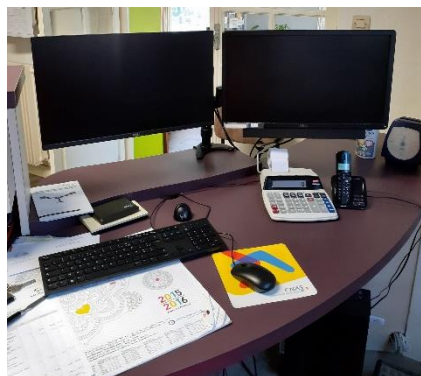
Remplacement de la fenêtre de la chaufferie de l'école, coût : 660,00 €
(Financé dans le cadre des travaux d'aménagement de bourg)

Mise en place d'une barrière au parking des Molaines (achat des matériaux: 679,53 €, travail réalisé par les agents de la 3C) en autofinancement.



Installation d'une sonde extérieure, au gîte du Val d'Erve, coût: 1 024,14 €
(Autofinancement)

Achat de 2 extincteurs pour l'église Notre Dame pour 216,00 € et de 2 extincteurs pour le camping pour 242,04 € (autofinancement)



Acquisition d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat de Mairie, coût: 2 116,80 € (autofinancement)

Achat de 4 tables de pique-nique pour 716,00 € (autofinancement)

Conception graphique et fabrication de support pour 5 panneaux photos anciennes, coût 1 278,74 € (financé dans le cadre des travaux d'aménagement de bourg)



Patrimoine religieux:

Restauration de la statue St Joseph et l'enfant : 2 940,00 €

Fabrication du cadre pour le tableau les Pèlerins d'Emmaüs, pour 817,00 € et dorure du cadre, pour 1 990,00 €



Restauration de la couronne Ste Radegonde, coût : 880,80 €

Ces réalisations sont subventionnées à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental de la Mayenne et de 30 % par la DRAC. L'association des amis de St Céneré nous verse également une participation financière.

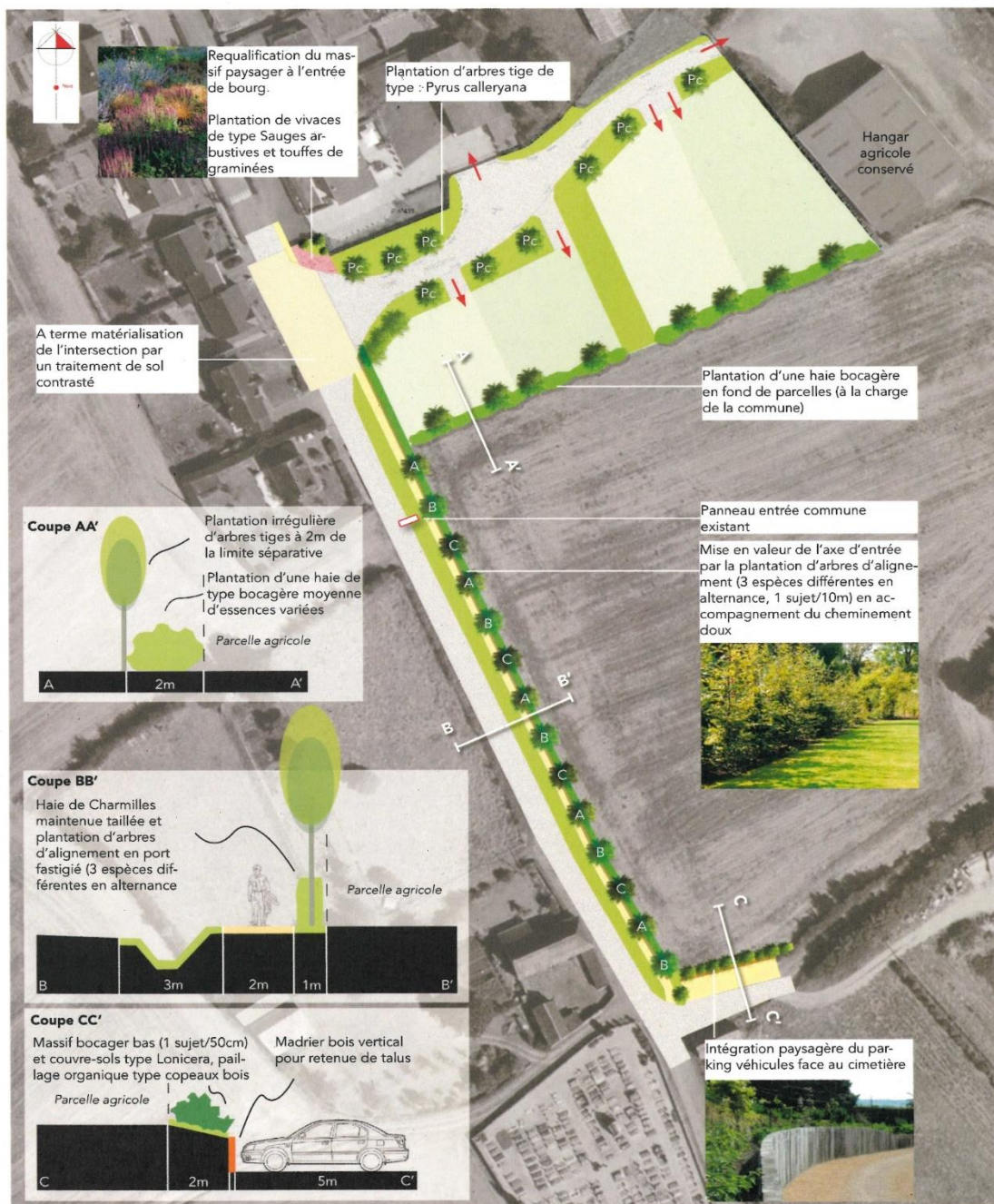


Réalisation du chemin piétonnier reliant le sentier de la Féranderie au bourg et aménagement d'un parking pour le cimetière, avec plantations d'arbres et d'arbustes : Achat du terrain acté, réalisation courant 2020



COMMUNE DE SAULGES
Proposition d'aménagement de la rue Yvonne Busson

Novembre 2019



Rénovation totale de l'appartement vacant situé, 9 rue des deux églises (Au-dessus de l'école) : Etablissement des devis en cours.



Le Conseil Municipal s'est réuni 9 fois cette année.

Voici quelques extraits des décisions prises lors de ses séances, dont vous pouvez retrouver la totalité des comptes rendus sur le site www.saulges.mairie53.fr, dans vie municipale, le conseil municipal, comptes rendus.

SEANCE DU 12 JANVIER 2019

- . Devenir du bistrot de la Place,
- . Sécurisation d'une cloche de l'église Notre Dame (devis Bodet),
- . Entretien du système de chauffage et d'eau chaude au gîte du Val d'Erve,

Mme le Maire explique que, comme il est difficile de chauffer la grande salle du gîte, elle a fait appel à l'entreprise ENERGIE + de Laval, pour les interroger sur ce problème. L'entreprise a constaté qu'il n'y avait pas de sonde extérieure et que cela créait une anomalie dans le système de programmation. Elle a également constaté que le ballon d'eau chaude n'avait jamais été entretenu. L'entreprise propose un devis d'un montant de 1 891,31 € HT, pour la mise en place d'une sonde extérieure, le remplacement de l'électrode de ionisation et de l'ensemble électrode allumage sur la chaudière, l'entretien du ballon d'eau chaude...

Le conseil municipal donne son accord.

- . Prise en charge de la destruction des frelons asiatiques,
- . Restauration du cadre de l'assomption (acceptation et demande d'aide financière),
- . Convention avec la 3C, conseil en énergie partagée,
- . Validation du schéma départemental du projet vélo route,
- . Proposition de nom du parking route des Grottes, mise en place d'un panneau,

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de choisir un nom pour le parking situé route des Grottes et régulièrement dit « parking de l'Ermitage » alors qu'il s'agit d'un parking public. Les membres s'accordent sur le nom PARKING DU LAVOIR. Un panneau sera mis en place à l'entrée de ce parking.

SEANCE DU 23 FEVRIER 2019

- . Conclusion de la visite du bistrot de la Place,
- . Distribution de pierres dans les chemins
- . Attribution des subventions,

Associations	2019
Coopérative scolaire de Saulges/Chémeré	500,00 € (20 x 25 €)
Union des pêcheurs	80,00 €
Ass. Tourisme et Patrimoine de Saulges	400,00 €
Ass. Amicalement Saulges	500,00 € *
Amicale des parents d'élèves	225,00 €
Club du bon accueil de Saulges	450,00 €
Groupement de défense des cultures	300,00 €
Secours catholique	50,00 €
Esculape	100,00 €
Spéléo club de Saulges	100,00 €

Union sportive de Chémeré le Roi	50,00 €
Alerte sportive Balléenne	100,00 €
Total	2 855,00 €

* Le conseil municipal précise aussi que l'association Amicalement Saulges a une subvention de 500,00 € dont 100,00 € à destination des membres qui gèrent les locations des tables, stands, barnum et parquet afin de les indemniser pour le temps passé.

**. Enquête publique, élevage avicole à St Georges le Flécharde,
. Droit de préemption urbain,**

Mme le Maire informe le conseil municipal d'une demande de droit de préemption urbain pour la vente du terrain appartenant à Mr BOULANGER et Mme VAILLANT, situé à la sortie du bourg, route de Vaiges, section AB n° 9. Elle précise qu'elle a interrogé le conseil départemental pour un éventuel parking ou un éventuel élargissement du passage-piétons. Le conseil municipal n'en voit pas l'utilité et n'a donc pas l'intention de préempter.

SEANCE DU 8 MARS 2019

. Intervention de Mr Pierre BOUTELOUP, DGS à la 3C, pour présenter le pacte fiscal et financier,

. Avenant à la convention de mise en place du service technique commun,

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avenant à la convention de mise en place du service technique commun et de la nouvelle Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) votée lors du conseil communautaire du 29 janvier 2019.

Tout d'abord, le conseil municipal s'étonne d'une quasi-totale acceptation (46 voix pour et 1 voix contre), du nouveau pacte fiscal et financier qui va être mis en œuvre.

Puis, il constate que, la charge du service technique commun, précédemment transférée à la Communauté de Communes d'Erve et Charnie, en contrepartie d'un produit financier, va redevenir une charge à part entière pour la commune, perdant 5 085,00 €/an jusqu'en 2022, soit la somme de 25 425,00 €, bien maigrement compensée par la nouvelle DSC, à la somme de 1 434,00 € en 2019 et 2 869,00 € les années suivantes.

Le conseil municipal, n'ayant pas d'autres choix dans l'immédiat et pris au piège, autorise Mme le Maire à signer l'avenant à la convention de mise en place du service technique commun, mais s'interroge sur la répartition des 580 000,00 € qu'il y aurait à redistribuer sur l'ensemble des 31 communes de la 3C. Il demande expressément que cette compensation soit revue sérieusement à la hausse, pour ne pas mettre en péril les finances de notre commune, touristique, petite cité de caractère.

. Emploi saisonnier,

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat « emploi avenir » se termine le 30 avril 2019. Elle précise les tâches qui ont été affectées à cet emploi et effectuées par l'emploi avenir dans le cadre du tourisme principalement, et indique qu'il y a nécessité d'avoir un tel poste pour la future saison touristique.

Après discussion, le conseil municipal décide de créer un poste en contrat à durée déterminée de 6 mois, du 1^{er} mai au 31 octobre 2019, à raison de 25 heures hebdomadaires, et autorise Mme le Maire à signer le dit contrat.

SEANCE DU 5 AVRIL 2019

- . Avenant au contrat de location de deux logements communaux,
- . Avenants n° 1 et n° 2 au marché CHAPRON,

Madame le Maire présente l'avenant n° 2 au marché CHAPRON d'aménagement de la Place Jacques Favrot, modifiant l'article 3 de l'acte d'engagement, faisant suite à des impératifs techniques et des adaptations mineures intervenues en cours de chantier. Des quantités sont modifiées, des postes de travaux supplémentaires sont créés.

Le montant des travaux passe de 80 318,35 € HT à 85 653,75 € HT, soit 5 335,40 € de plus.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord et autorisent Mme le maire à signer l'avenant n° 2

- . Avenir des écoles, courrier de la commune de St Jean sur Erve,
- . Approbation des comptes de gestion et administratif 2018,
- . Vote du budget primitif 2019.
- . Vote des taux d'imposition,
- . Droit de passage sur la parcelle, section D n° 22,

SEANCE DU 17 MAI 2019

- . Avis sur le projet du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal,

Le PLUi des Coëvrans a été prescrit par le conseil communautaire le 14 décembre 2015. Dès juin 2016, le travail d'élaboration de ce document d'urbanisme a été engagé.

Le 24 mars 2017, les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ont été débattues en conseil communautaire, après que les conseils municipaux du territoire aient été invités à le faire.

Par la suite, le travail d'écriture du règlement, d'élaboration des plans de zonage et des orientations d'aménagement et de programmation s'est engagé. Lors de sa séance du 7 mars 2019, le conseil communautaire des Coëvrans a arrêté le projet du PLUi.

Dès lors, il appartient au conseil municipal d'émettre un avis sur ce projet dans un délai de 3 mois.

Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le projet de PLUi des Coëvrans tel qu'il a été arrêté en conseil communautaire le 7 mars 2019,

Après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable au projet de PLUi des Coëvrans :

EMET les observations et souhaits suivants :

- La suppression de l'emplacement réservé n° 2 ;
- La mise en zone UB des parcelles section F n° 499 et 501, nouvellement acquises par la commune pour y faire un aménagement et dont les extraits du plan cadastral sont joints à la présente délibération ;
- La création d'un emplacement réservé sur les parcelles section F n° 24, 470 et 472, afin d'y créer un sentier pédestre reliant le gîte du Val d'Erve à l'aire de loisirs de St Céneré et vice versa ;
- La création d'un emplacement réservé sur les parcelles section D n° 41, 40, 39, 260 et 22 le long de la rivière l'Erve, pour officialiser et ainsi pérenniser le sentier pédestre reliant le camping de Saulges au site des Grottes et du musée de préhistoire ;
- La création d'un emplacement réservé sur les parcelles, section D n° 115, 110 et soit 108 ou 121, pour rejoindre le chemin au sud de Montguyon, et permettre l'accès des véhicules lourds (limiter à 3 T 500 au niveau des petits ponts du moulin de Montguyon).

- . Appel à projet du Conseil Départemental vers les communes, pour la mise à disposition de véhicules électriques,
- . Tarifs du gîte du Val d'Erve au 1^{er} janvier 2020,
- . Tenue du bureau de vote pour les élections Européennes du 26 mai 2019,

SEANCE DU 30 AOÛT 2019

- . Révision des tarifs cantine et garderie,
- . Création de voies nouvelles (dans le cadre du passage de la fibre optique),

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il appartient aux élus de choisir, par délibération, le nom à donner aux nouvelles voies de la commune.

De plus, une identification claire facilitera les missions des services de secours (SAMU, pompiers, gendarmerie), la Poste et autres services publics.

La dénomination des voies communales relève de la compétence du conseil municipal qui, dans le cadre de ses attributions prévu par l'article L.2121-29 du CGCT, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des voies, le conseil municipal décide :

- de valider les noms attribués à l'ensemble des voies communales des habitations sur la commune, à savoir :
 - o Route de Vaiges
 - o Route de Chémeré le Roi
 - o Route de Cossé en Champagne
 - o Route des Martinières
 - o Route de la Vêquerie
 - o Route de Val du Maine
 - o Route de Bannes
 - o Chemin des Mardelles
 - o Chemin du Château de Soulgé
 - o Chemin des Semèmes
 - o Chemin des Croisnières
 - o Chemin du Gast
 - o Chemin de la Bougrière
 - o Chemin de la Renouardière
 - o Chemin de l'Oratoire
 - o Rue des Lagunes
 - o Impasse du Pâtis

- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- . Acceptation de dons (amis de St Céneré et Tourisme et Patrimoine),
- . Remboursement Groupama, sinistre de la pompe baignade,
- . Devis divers (ordinateur, toitures, mur et sol église Notre Dame),
- . Changement éventuel de destination, pour la vente de la Créperie (propriété privée),

Mme le Maire précise aux membres du conseil municipal que les actuels propriétaires du bar crêperie nous sollicitent pour un éventuel changement de destination du bâtiment « bar-crêperie », en habitation ou gîte. Elle donne lecture de l'acte de vente d'origine du terrain communal à Mr et Mme JANVIER Louis et Marie-Josèphe, dont le but à l'époque était d'ouvrir un bar-crêperie à proximité du parking communal et les conditions particulières, à savoir : « sur le terrain vendu il ne sera toléré aucune construction d'habitation principale ou secondaire, sauf pour l'usage personnel de l'exploitant du bar-crêperie ou dérogation prise par le conseil municipal en exercice ».

Elle pose alors la question aux membres du conseil municipal s'ils souhaitent un changement de destination sur ce bien.

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

- . Convention garderie avec la commune de Val du Maine,
- . Révision des attributions de compensation de la 3C (CLECT),
- . Devis de travaux à valider (façade des archives, sol église, conduite d'eau au gîte),
- . Projet d'achat par un tiers du bistrot de la place (Droit de Prémption Urbain),
- . Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire, tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel),
- . RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) TELECOM année 2018 et 2019, et EDF année 2019,
- . Indemnité de gardiennage des églises,
- . Décisions modificatives,

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2019

- . Avis sur l'enquête publique présentée par la SAS Poultry Feed Company,
- . Avis sur l'adhésion par la 3C au Syndicat de Bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents (SyBAMA),
- . Révision des statuts Territoire Energie Mayenne,

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2019

- . Réfection Saint André (toile et cadre), demande de subventions (CD 53, DRAC)
- . Aménagements divers (voie douce, parking et toitures), choix des entreprises et demande de subventions (DETR, Amendes de Police, PCC région et CD 53),

Mme le Maire rappelle l'achat d'un tronçon de terre à la famille LAUNAY et à la SAFER, dans le but d'y créer une voie douce le long de la RD 235, qui relierait le bourg, rue Yvonne Busson au sentier pédestre dit « de la Ferranderie », afin de sécuriser les piétons. Elle rappelle aussi la nécessité d'aménager un parking carrossable, totalement inexistant jusqu'alors pour l'accès des « visiteurs » au cimetière, et ainsi éviter un stationnement des véhicules le long du cimetière au bord de la RD 235. Enfin, un aménagement paysager viendrait embellir et définir les différentes zones nouvellement créées.

Une estimation des travaux concernant la voie douce et le parking a été réalisée par Mayenne Ingénierie, son montant total est de 16 984,00 € HT, dont 3 450,00 € HT pour le parking.

Un devis des Pépinières HUAULT pour les plantations nous a été transmis pour un montant de 5 953,23 € HT.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord et sollicitent les subventions :

- DETR, de 50 % sur la création de la voie douce, soit sur 13 534,00 € HT, soit **6 767,00 €**
- Amendes de police, 25 % sur la voie douce et le parking, soit sur 16 984,00 € HT, soit **4 246,00 €**
- De la Région dans le cadre des Petites Cités de Caractère, soit 30 % sur la totalité du projet, soit sur 22 937,23 € HT, soit **6 881,17 €**

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal la restauration de bâtiments communaux, dont : la toiture, la façade et le pignon de l'ancienne école des garçons, transformée en presbytère puis plus récemment en salle des archives communales, la toiture du garage jouxtant ce premier bâtiment et la toiture d'une petite remise, faisant partie du 6 place Jacques Favrot, logement communal. Elle propose aussi la réfection de la toiture des sanitaires et de la salle de peinture

de l'école, ainsi que le changement des 4 panneaux Petites Cités de Caractère, d'un montant de 423,10 € HT (devis de SIGNACLIC)

Elle présente les devis de l'entreprise MICHEL, couvreur, suivants :

- Toiture bâtiment des archives : 8 687,00 € HT
- Toiture garage du 6 place Jacques Favrot : 5 818,20 € HT
- Toiture remise du 6 place Jacques Favrot : 1 283,80 € HT
- Toiture sanitaire et salle de peinture de l'école : 9 751,10 € HT

Le devis de Mr GUINEHEUX, avenir et patrimoine, d'un montant de 6 177,34 € HT.

Le coût total des dépenses serait de **32 140,54 €**

Le conseil municipal sollicite les subventions suivantes :

- DETR, d'un montant de 30 % sur les restaurations uniquement, soit sur : 31 717,44 €, soit 9 515,23 €
- De la Région, dans le cadre des Petites Cités de Caractère, de 30 % sur la totalité, soit : 32 140,54 x 30 % = 9 642,16 €
- Du Conseil Départemental, dans le cadre des aides à la restauration du patrimoine public de caractère, d'un montant de 30 % sur 31 717,44 €, soit 9 515,23 €

- . Recrutement de l'agent recenseur et indemnité versée,
- . Admissions en non-valeur,
- . Mise en œuvre d'offre de paiement en ligne des recettes publiques locales,
- . Décisions modificatives,

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**. C'est une obligation légale mais avant tout un devoir civique. **Mme PELLEGRIN Angélique** a été recrutée par la municipalité pour effectuer ce travail. Lors de la tournée de reconnaissance, elle déposera dans vos boîtes aux lettres une feuille d'information puis elle se présentera chez vous munie d'une carte officielle qu'elle doit vous présenter. Elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser en ligne (option à privilégier) ou sur papier.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


Cachet de la mairie

Mme PELLEGRIN Angélique
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2020.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Soulgues, le 20/12/2019

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,





Les horaires d'ouverture de la Mairie

LUNDI : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
 MARDI : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
 JEUDI - VENDREDI – SAMEDI : 9 h à 12 h

A CHAMMES

Heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 13 h 30-17 h

Le samedi : 9 h-12 h et de 13 h 30-17h

(Du 01/04 au 31/10, fermeture à 18 h)



Liste des assistantes maternelles :

Mme GOMAS Bernadette, Les Couas, tél. 02 43 90 59 49

Mme Foret Laura, la Pinocherie, tel. 06 59 61 30 28

Ou sur le site : assistantsmaternels53.fr



INSCRIT(E)

Pour voter en 2020...

Élections municipales

ÉLECTIONS

MUNICIPALES

15 & 22 MARS

... vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Passage de la commission du CAUE 53:



Le 26 juin dernier, la commission du CAUE et du label paysages de la Mayenne sont passés visiter le village. Nous venons de recevoir les résultats de cette visite : Après un premier prix d'encouragement l'an passé, nous avons obtenu cette fois ci :

- Prix d'excellence
- Prix de la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti ;
- Prix coup de cœur du Jury
- Proposition de concourir (re-concourir) à la 1^{er} fleur du label Villes et villages fleuris.

Passage de la commission des Petites cités de Caractere:



Le vendredi 20 septembre, nous avons reçu la commission régionale des Petites Cités de Caractère. Cette visite obligatoire a lieu tous les 5 ans, elle permet de valider si le cahier des charges PCC est toujours bien respecté. Après un déjeuner à l'Ermitage et une visite en calèche jusqu'aux grottes, la commission a visité le village, les derniers aménagements et le « cinéma le grillon ».



Notre label a été renouvelé pour 5 ans et nous avons eu les félicitations du jury pour l'ensemble des réalisations.

Concert de l'Ensemble Caravage:



Comme l'an passé, l'ensemble Caravage, formation musicale des Coëvrons, est venu jouer à l'église dans le cadre d'un mini festival musique et patrimoine.



40 années de dévouement: Renée Gougeon



Arrivée à Saulges en 1976 avec son mari Albert, au lieu-dit les Brosses, unique ferme située dans le bourg, Renée et Albert s'investissent dans la commune et plus particulièrement au service de la paroisse. Albert joue de l'harmonium et Renée, accompagnée de sœur Fernande, entretient (ménage du sol, des boiseries et des vitraux), ouvre et ferme tous les jours les églises. Après le départ des sœurs en 1995, Renée poursuit ces tâches ainsi que l'accompagnement aux cérémonies. Pour l'entretien, elle est souvent accompagnée d'autres personnes de la commune (dont Odette Mille) et forment ensemble l'équipe de proximité au service de l'église du village.

Après plus de 40 années de bons et loyaux services, Renée a décidé de passer la main. Nous la remercions chaleureusement pour son dévouement au quotidien.

LES TARIFS 2020 :



LE GÎTE DU VAL D'ERVE

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de location du gîte «le Val d'Erve », et les vote comme suit à compter du 1^{er} janvier 2020 (tarifs uniques avec ou sans chauffage) :

		HABITANTS SAULGES		HORS COMMUNE	
		WE	NUIT	WE	NUIT
SALLE			60 € (réunion)		60 € (réunion)
SALLE + cuisine		385,00 € (2 jours) forfait	165,00 € (1 jour) forfait	495,00 € (2 jours) forfait	220,00 € (1 jour) forfait
SALLE + cuisine	+ DORTOIRS DU BAS (10 lits)	550,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	170,00 € la nuit forfait	550,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	170,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ DORTOIRS DU HAUT (18 lits)	605,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	275,00 € la nuit forfait	605,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	275,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ LES 28 LITS	720,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	395,00 € la nuit forfait	720,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	395,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ LES 28 LITS	995,00 € (3 jours, 2 nuits) forfait		995,00 € (3 jours, 2 nuits) forfait	
St Sylvestre	Gîte complet (31 et 1 ^{er})	825,00 €		825,00 €	

Il décide de conserver le tarif « spécial » pour l'accueil des groupes de jeunes (scolaires, centres de loisirs, groupes sportifs, intercommunaux...) uniquement en semaine (du lundi au vendredi) ou semaine et week-end accolés, comme suit :

FORFAIT	tarif pour 1 nuit	tarif pour 2 nuits	tarif pour 3 nuits	tarif pour 4 nuits
Gîte 10 lits	75,00 €	150,00 €	225,00 €	300,00 €
Gîte 18 lits	125,00 €	250,00 €	375,00 €	500,00 €
Gîte 28 lits	200,00 €	400,00 €	600,00 €	800,00 €

Il décide d'un supplément « clé prise la veille » pour préparer la salle et déposer des denrées en cuisine, pour un montant de 55,00 €.

Il décide également d'un supplément pour le ménage de 120,00 € pour la salle et la cuisine et de 240,00 € pour l'ensemble du gîte, ainsi que d'une location vaisselle forfaitaire de 30,00 €/location. Le Conseil Municipal maintient le versement d'un acompte de 30 % du prix du séjour, à la conclusion du contrat et le versement d'une caution de 1 000,00 € à l'état des lieux d'entrée, pour couvrir les éventuels dégâts.

La Commune ayant acquis un vidéoprojecteur, le conseil municipal décide de le proposer à la location pour les locataires du gîte du Val d'Erve au prix de 30,00 €/location, avec une caution de 500,00 €.

LES SERVICES PERISCOLAIRES

Afin de se mettre en accord avec l'ensemble des communes constituant le RPI de l'Erve, à savoir : Chéméré le Roi, St Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie, le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de la restauration scolaire et de maintenir ceux de l'accueil périscolaire, pour l'année scolaire 2018-2019, comme suit :

- . le repas enfant passe à 3,25 €
- . le repas adulte passe à 4,50 €
- . l'accueil garderie, tarif unique : 1,25 €/accueil, matin ou soir



4
publiques d'information ont
en Novembre et Décembre
EVRON, CHAMMES,
BAIS.

réunions
été organisées
2019, à
MONTSURS et

Le public, peu nombreux, a pu obtenir des informations sur le rôle du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Régie des Eaux des COEVRONS, des explications concrètes et argumentées sur les aspects réglementaires, techniques (information sur les différentes filières d'assainissement non collectif, ...) et tarifaires.



Le SPANC, constitué de 3 agents, a pour mission d'**INFORMER** et d'**ACCOMPAGNER** les propriétaires qui souhaitent mettre en place ou qui utilisent un dispositif d'assainissement non collectif (4 600 habitations concernées sur le territoire de la Régie des Eaux des COEVRONS, dont *100 recensées sur la commune de SAULGES*).

Il contrôle les installations et suit leur fonctionnement pour s'assurer qu'elles n'entraînent pas de danger pour la **santé publique** ou de risque de pollution de l'**environnement** :

- ⇒ Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées ;
- ⇒ Contrôle périodique (tous les 6 ans) ; *Sur votre commune, sauf cas particulier, les prochains contrôles périodiques sont programmés en 2024.*
- ⇒ Contrôle lors d'une vente (lorsque le dernier contrôle date de plus de 3 ans).

Une installation bien conçue (adaptée au logement et aux occupants), bien réalisée, et bien entretenue est une installation qui fonctionne bien et dure longtemps.

Votre SPANC est là pour vous y aider !

Le SPANC reste à votre disposition pour toute demande d'information et d'accompagnement et vous rappelle que des aides financières peuvent être accordées dans le cadre de travaux de mises aux normes.

En effet, **des aides financières, pouvant atteindre 2 550 €** peuvent être accordées (aides directes de la Régie des Eaux des COEVRONS ou mise en place de programmes de réhabilitations aidés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Attention, certaines aides financières prendront fin en 2021 !

Contact :

Régie des Eaux des COEVRONS - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON
Tel : 02.43.01.61.35 / Fax : 02.43.01.65.13
e-mail : contact@eau-coevrons.fr / site internet : www.eau-coevrons.fr
Agents du SPANC : Magali BESNARD, Mickaël TAUPIN et Pascal POTTIER.

Gérée par le CCAS de Saulges, et non pas par la mairie (la confusion est régulièrement faite), cette maison assure au quotidien le bien être de nos résidents. Après quelques départs pour chez soi ou en maison de retraite, et plusieurs nouvelles venues, nous hébergeons actuellement 22 résidents, sur 24 lits proposés.

Quelques photos du repas de Noël, du 19 décembre



Les enfants de l'école sont venus chantés pour nos résidents

Tout le monde était ravi ! à refaire encore et encore !

Du côté des finances (les montants sont arrondis)

Nous avons émis 431 mandats de paiement et 188 titres de recettes

Les charges à caractère général approchent les 100 000,00 € et les dépenses de personnel (charges comprises) sont de 216 000,00 €.

Les recettes proviennent presque exclusivement des pensions de nos résidents, qui s'élèvent cette année à la somme de 300 000,00 €, auxquelles il faut rajouter l'excédent antérieur, soit : 104 000,00 €, et des remboursements sur rémunération du personnel (suite aux arrêts de travail), soit pour 2019 : 7 000,00 € et 3 500,00 € de récupération de TVA sur le fonctionnement.

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

. Prix de journée (chambre occupée) (logé, nourri, blanchi)	43,00 €
. Prix de journée (chambre conservée, en cas d'absence)	36,00 €

CELA FAIT 14 ANS OU 16 ANS QU'ILS FONT PARTI DES MURS, et on espère les avoir encore longtemps avec nous !

Mme Andrée POIRIER, née le 9 juillet 1937, arrivée à la Maison d'accueil de Saulges, le mardi 14 mars 2003 (elle s'en souvient très bien !).

Je me plais très bien à Saulges, il y a longtemps que je suis là dit-elle ! J'occupe mon temps à tricoter, faire de la couture et ourler les torchons !

On est bien nourri, le matin je mange 4 biscottes avec du beurre et des confitures, du café au lait avec 2 pierres de sucre.

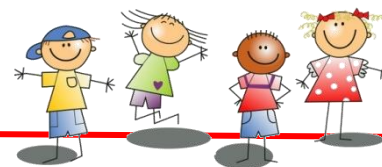
J'étais seule chez moi, je suis bien là !



Mr Eugène BERTRAND, né le 8 novembre 1945, arrivé le 30 novembre 2005.

Je suis bien là, dit-il !

J'aide à la vaisselle, au ménage, je nettoie les tables, je balaie et j'épluche les légumes avec une autre résidente (Mme SAULEAU Madeleine), je m'occupe aussi de la perruche (je la nourris et nettoie sa cage). Je fais mon petit tour par « les Molaines » tous les jours. Quand Berthe (Mme SABIN) était encore là, nous marchions matin et après-midi.



Du côté de l'école

En cette rentrée scolaire 2019 il y a 19 élèves à l'école du village 12 ce1 et 7 ce2. Mais aussi 4 adultes :

Evelyne à la cantine, Dylan en service civique dans la classe pour aider les enfants et veiller à la sécurité de chacun, Carole au ménage et moi-même à la pédagogie.



Nous avons étudié d'une part les différentes énergies avec Aurélie Fauque de l'association Synergie et d'autre part les économies que l'on peut faire pour devenir un écocitoyen.

Nous sommes partis à la recherche de traces d'animaux sur les chemins de randonnée avec Olivier Duval représentant d'MNE (Mayenne Nature Environnement).



Nous avons un projet culturel qui va durer 3 ans sur la comédie musicale avec Violaine Barrère pour la partie chant et Florence

Hardy pour la partie danse, toutes les deux du conservatoire d'Evron.

Dans ce cadre nous avons participé au concert à l'église de Saulges le 13 décembre en chantant la chanson du hérisson issue de la comédie musicale Emilie Jolie.





Nous avons participé à la décoration du village en créant des étoiles en bois. Chaque enfant a pu bricoler et écrire son prénom avec un pyrograveur avec l'aide de parents. Nous sommes allés ensuite les installer dans le grand sapin.
Vous pouvez maintenant les admirer !!!

Nous avons été invités à la maison d'accueil pour passer l'après-midi.
Nous avons chanté et dansé mais aussi goûté.



Pour terminer cette année 2019 la fête de Noël de l'école s'est déroulée dans la salle des fêtes de Chémeré le Roi.

Les 4 classes étaient réunies pour divertir les parents.



Bonne année 2020 à tous.
Sandrine Langlois

Le transport scolaire et de voyageurs



En fonction des conditions météorologiques et afin d'assurer la sécurité des usagers, **le Conseil régional des Pays de la Loire** peut à tout moment décider d'adapter en fonction de l'état des routes ou de suspendre la circulation des transports scolaires et de voyageurs.

Un serveur vocal 02 43 67 22 65 et le site aleop.paysdelaloire.fr permettent aux usagers d'obtenir des informations actualisées selon les évolutions météorologiques.

Informations sur les conditions de circulation en période hivernale

- > www.inforoutes53.fr
- > Facebook (/conseil departemental de la Mayenne) et Twitter (@lamayenne)
- > Médias à partir de 6h00



Association des Parents d'Élèves de l'E.R.V.E

Ses actions

L'APE prend à sa charge les dépenses de transport, les frais liés aux sorties pédagogiques et culturelles et l'achat de divers matériels. En 2018-2019, la participation financière de l'APE s'est élevée à 2568,30 €. Cette prise en charge bénéficie à tous les élèves mais aussi aux familles puisque leur participation financière est réduite. Sans l'aide de l'APE, certains projets des enseignants ne verraient pas le jour et ce au détriment des enfants.

Bilan de l'année écoulée

L'année scolaire 2018-2019 fut riche en activités: ventes (brioches, sapins, gâteaux, saucissons, participation à diverses fêtes communales et organisation de temps conviviaux comme la soirée de Noël, la chasse aux œufs, la fête à Gars Jules, le pique-nique de fin d'année. L'association tient à remercier l'ensemble des mairies du RPI, les comités des fêtes et les associations qui mettent à disposition des lieux de rencontre, du matériel. Mais aussi toutes les familles pour leur soutien.

Un nouveau bureau s'est créé cette année:

Christa Blancho, secrétaire
Derouin Lucile, secrétaire adjointe
Emilie Dupont, co-présidente
Aurélié Bûcher, co-présidente
Lucie Lecomte, trésorière.



Évènements à venir :

- **Dimanche 28 juin 2020**, fête à Gars Jules à l'école de Saulges. Les écoliers présenteront leur spectacle de fin d'année. Un repas convivial et diverses animations, ouverts à tous, seront proposés tout au long de cette journée. Nous renouvelerons cette année la vente de saucissons au profit de l'APE lors de cette journée.
- **Vendredi 3 juillet 2020**, un pique-nique sera organisé à Saint Pierre sur Erve. Chacun apporte son repas. L'APE fournit l'apéritif. Ce pique-nique clôture la fin d'année scolaire en toute convivialité.
- **Dimanche 2 août 2020**, dans le cadre de la foire à la marabille de Thorigné en Charnie, l'APE tiendra un stand pour vendre café et glaces.
- **Samedi 15 août 2020**, c'est à Saint-Pierre-sur-Erve que l'APE tiendra un stand pour une vente de repas dans le cadre de la fête communale.

N'hésitez pas à nous joindre à l'adresse suivante :
apedelerve@gmail.com

Deux classes de maternelles transplantées en Octobre 2019:

Les élèves de Cheméré le Roi et Saint Pierre sur Erve sont partis en classe de Mer à Saint Martin de Bréal du 01 au 04 Octobre 2019. Un séjour riche en expériences pour les enfants qui leur a permis de découvrir l'univers de la mer et de la pêche mais aussi de développer leur autonomie et de nouer des liens entre enfants.



E.R.V.E.
écoles Regroupées de la Vallée de l'Erve



AMICALEMENT SAULGES

Samedi 2 février 2019 = Soirée Resto à la Caverne des grottes

Une soirée de convivialité sur le site des grottes.

Vendredi 22 mars = Assemblée générale, dont voici le bureau :



Présidente = Lydia Richard

Vice-président = Guillaume Lemesle

Trésorière = Jacqueline Sergent

Trésorier adjoint = Franck Huneaud



Secrétaire = Sandrine Langlois

Secrétaire adjointe = Dominique Planté



Samedi 11 mai 2019 = Villedieu le Poêles /Granville



Une belle journée ensoleillée entre visite de la fonderie de cloches et une balade à Granville. Et aussi une pause dîner sur le retour à Fougères au restaurant.



Dimanche 9 juin 2019 = Rallye pédestre.

Cette année nous avons sillonné la commune de Préaux et traversé le manoir du Pin.



Les adeptes étaient au rendez-vous.



Samedi 22 juin 2019 = Le Main'Erve Trail.

A la demande du Jogging club de Meslay nous avons collaboré à la mise en place du premier trail sur le site des grottes et ses alentours. Le trail est une course à pieds sur des terrains très variés. Le site Natura 2000 est remarquable pour ce genre d'aventures.



Concerts et restauration attendaient les participants et les spectateurs pour une soirée conviviale. Le bilan étant positif, une deuxième édition sera proposée le 20 juin 2020.

Samedi 27 et dimanche 28 juillet 2019 = Les Festisalica.

Cette fête lie deux associations du village : Tourisme et patrimoine et Amicalement Saulges. Concerts, producteurs, buvettes, danse, rendent la soirée agréable et conviviale.



A vos agendas :

- 8 février = Soirée resto ouverte à tous.***
- 6 mars = Assemblée générale.***
- 25 avril = sortie collective***
- 31 mai = Rallye.***
- 20 juin = Trail et soirée musicale à St Cénére.***
- 25 /26 juillet = Les Festisalica.***



Toute l'équipe d'Amicalement Saulges vous souhaite une bonne année 2020.

***Venez nous rejoindre dans l'association pour un peu ou beaucoup de temps.
N'hésitez pas ce sont les petites mains qui font les grands chefs d'œuvres.***

Depuis mars 2019, l'association tourisme & patrimoine fonctionne en gouvernance collégiale. Les responsabilités sont partagées autour de 5 membres désignés.

A savoir :

- TELLIER LAURENT
- SERGENT JACQUELINE
- CHEVALLIER ISABELLE
- LEPAGE JACQUELINE
- LANDINI ROBERT

Ils prennent ensemble les décisions importantes.

L'association compte également des membres actifs.



Journée du patrimoine

À l'occasion des journées du patrimoine des 21 et 22 septembre derniers, l'association T&P a pu faire découvrir ou redécouvrir la salle de cinéma « le grillon » fermée depuis plus de 50 ans. Cette réouverture au public fut possible grâce à l'accord du maire et du conseil municipal, nous les en remercions. Les bénévoles de l'association ont passé de nombreuses heures à nettoyer, à peindre, à boucher les trous, à visser, etc.

En un mois de travail, il a été enlevé l'équivalent d'un camion de gravats. Pour les travaux spécifiques, l'association a fait appel à des professionnels (plombier, menuisier, et carreleur) intervenus gracieusement, merci à eux.

Au cours de ces deux jours de permanence, nous avons accueilli plus de visiteurs qu'il n'y a d'habitants à Saulges. Les nombreux témoignages recueillis lors de ce week-end nous ont particulièrement touchés, faisant de cet événement une réussite totale pour notre association.

Les Festisalica (27 et 28 juillet)

Pour cette deuxième édition, les « Festisalica », organisées conjointement avec l'association Amicalement Saulges ont connu un réel succès :

- Concert de dimanche après-midi avec le groupe « Tonton Déon »
- Le marché des artisans d'art
- Le concours des peintres dans la rue (31 peintres)
- Le repas champêtre

A vos agendas : les prochaines Festisalica auront lieu les 25 et 26 juillet 2020.



Il neige à Saulges

Pour finir, il a été décidé de créer un événement autour des deux concerts organisés par le conservatoire des Coëvrons sous l'intitulé « il neige à Saulges »

Cette manifestation a eu lieu le vendredi 13 décembre. A cette occasion, des préparations maison étaient proposées à la vente :

- De la tartiflette
- Du vin rouge chaud
- Du chocolat chaud
- Des crêpes et des gâteaux

Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans cette manifestation.

La totalité des produits ayant été vendus, les recettes permettront de financer les décorations de Noël du village pour l'an prochain.



L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.



Le club de jogging de Meslay-du-Maine a tenu sa première course nature dans la zone Natura 2000 de la vallée de l'Erve, en partenariat avec les associations locales. Le trail a eu lieu le **samedi 22 juin 2019**.

« Notre premier Main'Erve Trail est une vraie réussite en quantité, 550 participants, beaucoup de sourires malgré les courbatures. En qualité, que des retours positifs sur les sites traversés, le tracé varié mais exigeant, l'organisation, le balisage, l'ambiance autour des courses, la soirée. Que de travail réalisé en quelques mois. »

Merci à tous, organisateurs, bénévoles, et propriétaires qui avez bien voulu laisser passer le trail sur vos terres.

Course hors stade

Léveillé s'impose sur ses terres, Bourgeois sans concurrence

Main'Erve Trail. Le coureur de Saint-Pierre-sur-Erve s'est adjugé le 28 km, remporté par Bénédicte Bourgeois chez les femmes. Victoire du Lavallois Jérémie Drugeot sur le 14 km.

Raphaël Bouchard, président du Jogging Meslay Athlétisme, avait le sourire samedi soir à l'oratoire de Saulges où se situaient les départs et arrivées des différentes courses au programme de la 1^{re} édition de Main'Erve Trail. « Il a fallu refuser des inscriptions, pour rester dans les quotas fixés, 150 participants sur le 28 km et 200 sur le 14 km. Apparemment les parcours ont plu même s'il y a quelques petites choses à améliorer », commentait l'organisateur.

Effectivement, sous une forte chaleur, le Main'Erve Trail a tenu toutes ses promesses sur des parcours avec beaucoup de relances, des parties caillouteuses, des franchissements de rivière sur un chemin de pierres ou encore l'aide de la corde sur la deuxième boucle du 28 km. C'est sur cette portion que David Leveillé a fait la différence. « Courant à domicile, je connaissais les difficultés du parcours. Je suis donc parti prudemment. À la mi-course j'ai pris la tête en dépassant Cédric Lecourt. Il me restait à gérer pour passer au mieux les cinq derniers kilomètres qui font mal », expliquait le vainqueur à l'arrivée.

Chez les féminines, cavalier seul de Bénédicte Bourgeois. « C'est le genre de terrain et de distance que j'aime.



David Leveillé et Bénédicte Bourgeois, lauréats samedi à Saulges.

J'ai retrouvé avec plaisir l'esprit trail » analysait la sociétaire du club Corse de Furiani.



Guy Fouquet

Sur le 14 km, Jérémie Drugeot (Stade lavallois) est à créditer d'une bonne performance en 1 h 03'47". Il devance An-

thony Gilet qui n'est pas le premier venu. Le Sarthois a réalisé 2 h 50' sur le marathon des Alpes. Chez les féminines le podium a été longtemps indécis avant que Goupil (CA Evron) ne se démarque.

Sur le 7 km, Mickaël Mandelli (Rethel Courir) a su être patient. En 5^e position au 3^e km, il est revenu au fil du parcours sur la tête de course.

Les résultats.

28 km. Hommes : D. Leveillé (Non licencié) en 2 h 16', 2. C. Lecourt (Laval Triathlon) ; 3. N. Pichard ; 4. A. Goragner ; 5. E. Berson. 6. S. Guittet ; 7. O. Mahé (Stade lavallois) ; 8. L. Lemonnier (Running Argentré) ; 9. N. Chevron ; 10. F. Groussard. F. Groussard. Femmes : 1. B. Bourgeois (Running Club Furiani) en 2 h 47' ; 2. K. Conor (Saint Baudelle Endurance) ; 3. N. Richard.

14 km. Hommes : 1. J. Drugeot (Stade Lavallois) en 1 h 03'47" ; 2. A. Gilet (Athlétisme Sarthe) ; 3. C. Livet (Team Bigo). Femmes : 1. A. Goupil (CA Evron) en 1 h 23'25" ; 2. A. Aubert (UPAC Château-Gontier) ; 3. S. Gautin (Running Argentré).

7 km. Hommes : 1. M. Mandelli (Rethel Courir) en 26'49". Femmes : 1. V. Coquet (Jogging Meslay Athlétisme) en 34'16".



La deuxième édition de Main'Erve Trail aura lieu le 20 juin 2020, une réunion d'information aura lieu le 14 janvier à Saulges, à la salle des activités.

LES AMIS DE SAINT CENERÉ

Le Pèlerinage et la Kermesse de Saint Céneré ont réuni le 11 Août dernier, comme tous les ans, plus d'un millier de personnes. La soixantaine de bénévoles de l'association a permis la



réussite de cette belle journée au cours de laquelle il a été servi pas moins de 300 repas.

L'association contribue à entretenir le site de l'oratoire et participe également à la restauration des tableaux et statues de l'église Saint Pierre.



Assemblée générale le vendredi 31 janvier 2020 à 20 h 30 au gîte du Val d'Erve

Merci à tous et très bonne année 2020

LE CLUB DU BON ACCUEIL

Tous les mercredis après-midi, les adhérents du club du bon accueil sont heureux de se retrouver pour les jeux de belote et de rami.

C'est avec plaisir que nous accueillons quelques résidents de la Maison d'accueil.



Tous les trois mois nous offrons une fleur aux adhérents suivant la date de leurs fêtes.

Plusieurs repas sont organisés en cours d'année : en Mars, galettes saucisses crêpes, en Juin, repas à l'Ermitage, en octobre, Choucroute, en Novembre, Spectacle à Meslay du Maine et en fin d'année la traditionnelle bûche de Noël, ce qui nous a permis de fêter les 90 ans de Robert JOUANNY.

Nous avons aussi eu des moments pénibles avec le décès de notre doyen Mr Gustave BROCHELARD, toutes nos pensées vont à sa famille.

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 15 janvier 2020 à 14 h 00.

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 15 janvier 2020 à 14 h 00, à la salle du club.



Amis(es) pêcheuses et pêcheurs l'année 2020 est arrivée.

Notre fête de la pêche 2019 s'est déroulée au moulin de Thévalles sur la commune de Chéméré le roi ; comme le veut notre coutume la rotation continue sur les Bords de l'Erve pour 2020 et nous repartirons sur la commune de St Jean-Blandouet. Cette manifestation a réuni moins de monde que par le passé, c'est regrettable ! pour les bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser cette journée gratuite de promotion du loisir pêche. Nous essayons pourtant de communiquer au mieux !! C'est un moment de rencontre convivial pour les gens de nos petites communes rurales. Ce fût tout de même une belle journée avec les poissons au rendez-vous, on remercie la présence de M. Lefèvre du LPA de Château-Gontier faisant découvrir des produits transformés de carpes d'élevages.



Fête de la pêche 1ère weekend de juin
2019 remise lots de pêche.



Moment convivial Journée entretien de
l'Erve du 14-12-19

Les membres du bureau tenaient à remercier aussi tous nos adhérents pour leur fidélité mais de même que les élus des 5 communes traversées par l'Erve de St Jean -Blandouet à Cheméré le roi pour leur soutien de subventions sans lesquelles notre association locale n'arriverait pas à mener à bien ses actions (Alevinages - fête de la pêche - entretiens divers des bords de l'Erve - aménagements et autres...)

Les ventes de cartes de pêche 2020 se font toujours chez nos dépositaires habituels, que nous remercions grandement pour leur gentillesse et leur dévouement. Vous pouvez aussi prendre les cartes de pêche en ligne sur internet. « AAPPMA du cœur de la vallée de l'Erve ». Pour les tarifs n'hésitez pas à nous contacter....

Lieu des dépositaires :

MAIRIE DE SAULGES : 02 43 90 52 35

RESTAURANT LA TAVERNE « SITE DES GROTTES THORIGNE EN CHARNIE: 02 43 90 87 50

BAR RESTAURANT DE L'ERVE [SAINT JEAN SUR ERVE](#) : 02 43 68 93 02

M. ANGOT PRESIDENT DE L'AAPPMA : 02 43 70 91 76

La revue d'actualités de pêche de la Mayenne 2020 sera disponible gratuitement sur les lieux des dépositaires de notre société à la fédération départementale ou sur le site de la fédération de pêche de la Mayenne.

<http://www.fedepeche53.com/>

Lien : http://www.fedepeche53.com/peche-mayenne_reglementation_revue-peche.phtml

Notre assemblée générale se teindra début février 2020 avant la nouvelle élection du bureau. Date et lieu restant à définir.

Merci à tous : pêcheurs, propriétaires riverains, bénévoles mairie de SAULGES - CHEMERE LE ROI – ST JEAN BLANDOUET - ST PIERRE SUR ERVE-THORIGNE EN CHARNIE et fédération de pêche 53.

MEILLEURS VŒUX 2020 à tous

« **gardez la ligne** ».....

M ANGOT FABIEN Président AAPPMA du cœur de la vallée de l'Erve



Rétrospective 2019

Cette année encore, **partager et faire découvrir** notre activité a été un plaisir. Avec un peu plus de 130 personnes en initiations, avec des publics de tous horizons

Sorties Clubs



Vivre des aventures, explorer, s'immerger dans un monde à part, se dépasser, voilà ce qui motive les spéléos de notre club. Pyrénées, Lot, Corrèze, Doubs, Jura, Charente, les terrains de jeux de nos week-ends sont variés. De la cavité classique (connues et prête à être équipée en corde) à de la première lors d'exploration, il y en a pour tous les goûts. Dans notre club, débutants et confirmés peuvent se faire plaisir.

Projet spéléo et refugies

Le spéléo club de Saulges a accompagné sous terre des groupes de refugies, hébergés dans les CAO Mayennais. Une histoire de découverte et d'échanges en plusieurs épisodes



JNSC 2019 & Initiations

Moment fort de ces instants de partage : nos journées nationales de découverte (JNSC), organisées le 30 juin 19 sur le site des grottes et canyon de Saulges : une vingtaine de personnes ont pu goûter à cette occasion les sensations que procure la spéléologie



Et pour la 1ère année, nous avons un moniteur fédéral, nous pouvons donc accompagner des centres de vacances dans la découverte de la spéléologie. Tout naturellement nous avons répondu favorablement à notre communauté de communes lorsqu'elle nous a sollicité pour des initiations.

Pour en lire plus sur nos aventures, consultez notre blog :
<http://speleoclubsaulges.blogspot.fr/>

N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre notre petite équipe: speleoclubsaulges@gmail.fr

Toute l'équipe du Speleo club de Saulges vous souhaite une bonne année 2020 riche en émerveillement et en aventures

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE NATIONALE :

. **Sécurisez votre habitation** : Renforcer les points d'accès, dissimuler les biens attrayants, ne pas laisser les portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée, ne pas cacher les clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout endroit à l'extérieur, ne pas laisser entrer chez soi des inconnus, éviter les signes révélant une absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique ou sur internet.....), demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à votre domicile. Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez nous votre absence.

. **Signalez nous , en composant le 17 (appel gratuit fixe ou mobile) , toute présence suspecte ;** Véhicule et/ou individu(s) pouvant faire du repérage, si possible nous donner des éléments précis sur la marque, la couleur, l'immatriculation du véhicule.....

. **En cas de cambriolage, ne touchez à rien et avisez nous rapidement.**

. **6 règles d'or, à l'attention particulière des seniors** : Je ferme toujours ma porte à clé et la nuit je verrouille mes volets – Je ne laisse pas rentrer une personne que je ne connais pas – Faux gendarmes/policiers/agents EDF , etc..... : même en tenue, je demande la carte professionnelle ou un justificatif d'intervention – Au moindre doute, je compose le 17 – Je n'hésite pas non plus à alerter mes voisins, mes proches , mon aide à domicile..... - Je ne détiens pas d'importantes sommes d'argent à la maison et je ne signe aucun document dont je ne suis pas sûr de la finalité.

. Contre les escroqueries via internet :

. Protégez votre ordinateur : Installez un logiciel anti-virus régulièrement mis à jour.

. **Sécurisez vos achats en ligne** : Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par « https » ; l'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

. **Evitez les escroqueries** : Méfiez vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion. Méfiez vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe. N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance. Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.

. Vous constatez un achat en ligne sur vos comptes, vous n'êtes pas à l'origine de cet achat et vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire, comment réagir ?

. Faire opposition à la CB, en contactant votre banque ou le serveur interbancaire d'opposition à la CB.

. Signaler la fraude sur **PERCEVAL**, plateforme qui VA FACILITER VOTRE DÉMARCHE. Plus d'information sur « service-public.fr »

. Vous êtes victime d'une atteinte aux biens (vols, dégradations, escroquerie....) ou d'un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure....) et vous ne connaissez pas l'auteur, vous avez alors la possibilité de **déposer une plainte en ligne** sur le site « www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr ». Vous choisissez le jour de votre rendez-vous ainsi que la brigade de gendarmerie ou commissariat de police où vous désirez signer votre plainte ; Vous serez alors rapidement contacté et informé des pièces nécessaires à fournir. Vous l'aurez compris, la pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir à la gendarmerie ou au commissariat mais elle permet de réduire les délais d'attente lors du dépôt de plainte.

. Vous pouvez déposer « **une main courante** » à la gendarmerie ou au commissariat de police si vous souhaitez simplement dénoncer des faits dont vous avez été victime ou témoin, ces faits ne constituant pas forcément une infraction. Un exemplaire vous sera transmis par courriel ou sous format papier en l'absence de messagerie électronique ou à votre demande.

En Mayenne. Tout un week-end pour admirer les planètes à Saulges

À partir de vendredi 5 avril, l'Observatoire populaire de Laval (Mayenne) organise les premières nuits astronomiques dans le département. Elles se dérouleront à Saulges. Au programme : la découverte des astres et des étoiles.



Saulges. Le rallye pédestre a réuni 150 personnes



Saulges. La statue de saint Joseph et l'Enfant a retrouvé sa place

Située dans l'église de Saulges (Mayenne), elle est estimée du XVII^e siècle, elle est inscrite aux monuments historiques. Sa restauration a notamment été possible grâce à Jean-Pierre Griveau qui depuis vingt ans, s'occupe de monter les dossiers pour faire classer le patrimoine religieux, aux côtés de Paul-Henri de Vitton, président des amis de Saint-Cénére.



Saulges. 1 000 pèlerins attendus pour prier saint Cénére

Le pèlerinage de Saint-Cénére, à Saulges (Mayenne) existe depuis quatorze siècles. Tout au long de l'année, 25 000 pèlerins viennent à l'oratoire et prendre l'eau à la source qu'il fit jaillir. Dimanche 11 août 2019, ils seront sans doute encore un millier à respecter cette tradition.



Saulges. Petites cités de caractère : un label pour cinq ans

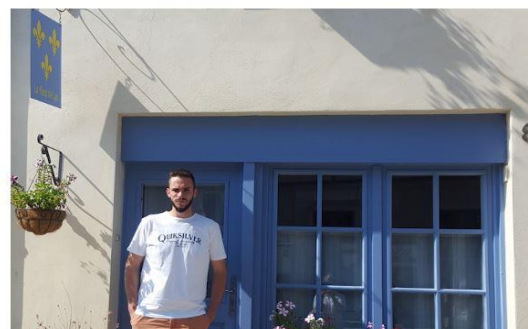


La commission de contrôle régionale pour la labellisation des Petites cités de caractère avec Jacqueline Lepage, maire, Robert Trou et Jean Pierre Griveau, conseillers municipaux. | OUEST FRANCE

Un nouveau gîte trois épis à Saulges

À Saulges, Vincent Tellier vient de créer un gîte trois épis dans la maison Fleur de Lys.

Publié le 30 Août 19 à 10:00 | Modifié le 2 Sep 19 à 13:43



Vincent Tellier, propriétaire devant l'entrée ce gîte trois épis. (C) Le Courrier de la Mayenne



Commerce. Le mur végétal de ces Mayennais séduit Paris

Une nouvelle boutique vient de voir le jour à Saugles (Mayenne). Garden Events est gérée par Roberto Landini. Son fils, Maxime, a mis au point un mur végétal qui séduit la capitale. Et bientôt, le duo l'espère, les Pays de la Loire.



Roberto Landini dans la boutique Garden Events. | OUEST-FRANCE

Saugles. Les écoles se sont retrouvées pour la baignade



Les enfants des écoles de Saugles se retrouvent pour la baignade. | OUEST-FRANCE

Saugles. À l'Ermitage, Laurent Tellier reçoit la médaille du travail



Laurent Tellier reçoit la médaille du travail. | OUEST-FRANCE

En Mayenne. Cinq courses proposées au Main'Erve Trail, le 22 juin

Le club de jogging de Meslay-du-Maine (Sud-Mayenne) organise son tout premier trail samedi 22 juin 2019. Cinq courses seront proposées pour petits et grands, sportifs ou non. Le départ et l'arrivée se feront à Saugles.



La commission trail avec ses huit membres. Derrière eux, c'est une centaine de bénévoles. | OUEST-FRANCE

Saugles. Une machine va envoyer de la neige



Debout, à gauche, Sandrine Vasseur Société L & Pannet Saugles, avec l'équipe de bénévoles, près de la table aux lettres du Père Noël et l'équipe des décoreurs de Noël. | OUEST-FRANCE

Saugles. Des décennies plus tard, le cinéma Le Grillon rouvre ses portes

Le cinéma Le Grillon, à Saugles (Mayenne) a vu le jour en 1934 avec le cinéma muet. Fraîchement restauré par une équipe de bénévoles, il ouvrira ses portes pour les Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre 2019.



Une partie des membres de l'association Tourisme et patrimoine dans la salle du cinéma Le Grillon. | OUEST-FRANCE

Exposition photos du festival de jazz à l'Ermitage



De gauche à droite : Christian Possenti, propriétaire de l'hôtel-restaurant l'Ermitage, Jean-Pierre Charrier, président du festival Jazz de Meslay-du-Maine, Véronique Guillot, Roger Leroux, photographes bénévoles du festival. | OUEST-FRANCE

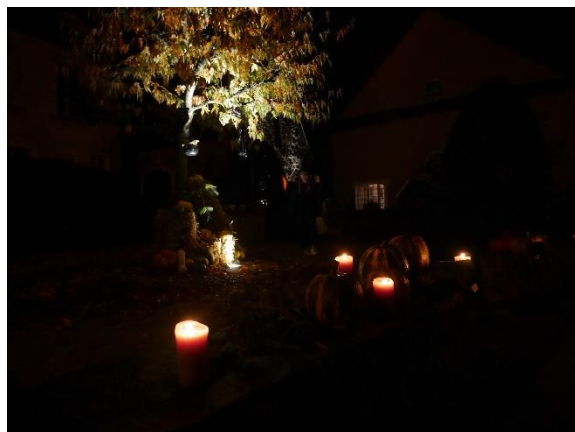
Saugles. Beaucoup de visiteurs pour la Journée des peintres



De droite à gauche : 2e prix Michel Fourmeaux, 1er prix Robert Lagrèzeux, 3e prix Sylvie Landelle, 4e prix Jean-Luc Delouray, prix jeunesse : Marie Pascal, Assis à gauche prix enfance : Maïlys. | OUEST-FRANCE

Décoration du village

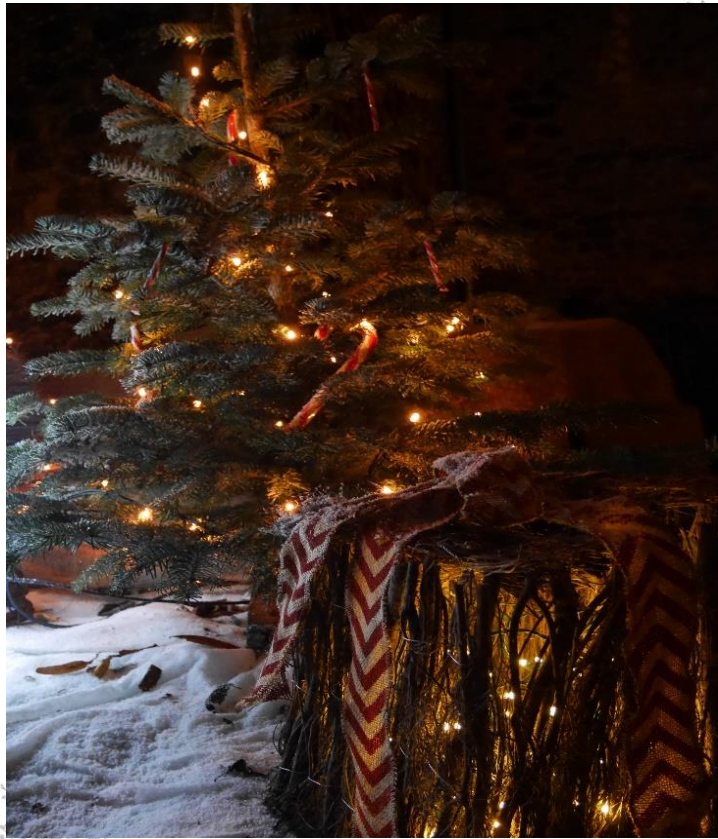
HAPPY Halloween



Illuminations

Noël

Merci à tous les bénévoles et à L & PLURIEL pour la conception !





Calendrier des Manifestations 2020:



Janvier

Une réunion d'information sur la 2ème édition du Main'Erve Trail aura lieu **le 14 janvier à 20 h 30** à Saulges, à la salle des activités.



L'AG du club du bon accueil aura lieu le **mercredi 15 janvier** à 14 h 00, à la salle du club.

L'AG des amis de St Cénére aura lieu le **vendredi 31 janvier** à 20h30, au gîte du val d'Erve.

Fevrier



Le **samedi 8 février**, Amicalement Saulges propose une soirée resto ouverte à tous.

Mars

Le **vendredi 6 mars**, Amicalement Saulges fera son Assemblée générale.



Avril

Le **samedi 25 avril**, Amicalement Saulges propose une sortie collective (lieu restant à définir)

Mai

Le **dimanche 31 mai**, Amicalement Saulges organisera son Rallye pédestre.



Juin

Le **samedi 20 juin**, 2ème édition du Main'Erve Trail et soirée musicale à l'Oratoire St Cénére.

Le **dimanche 28 juin**, Fête à gars Jules par l'Association des Parents d'Elèves.



Juillet



Les **25 et 26 juillet**, 3ème édition des Festalica, marché des producteurs et fête des peintres.

Aout



Nuit de la Mayenne au moulin de Thévalles. (date non définie)

Le **09 août**, Kermesse de Saint Cénére.

Septembre

Le **19 et 20 septembre**, Journées Européennes du Patrimoine

